

Trafic humain : opinions et suggestions

Notre article de la semaine dernière sur le trafic humain a suscité de nombreuses réactions. Voici le constat de ces personnalités et leurs suggestions pour lutter contre ce fléau.

Mélanie Valère - melanie@defimedia.info



Cassam Utem, ex-Président de la République : « Créer une unité spéciale de la police contre ce trafic »

« Si l'on songe au trafic sexuel des enfants et des adolescents, au trafic humain au sein de la mafia de la drogue et à l'exploitation des travailleurs étrangers, oui, le trafic humain est une réalité à Maurice ». Que faire pour l'éradiquer?

- D'abord, renforcer les sanctions légales contre les trafiquants sexuels ; les parents qui 'vendent' leurs enfants en bas âge, les proxénètes qui forcent enfants et adolescents à se prostituer.
- Créer des maisons d'accueil pour les victimes

Jane Ragoo, syndicaliste de la Confédération des travailleurs du secteur privé :

« Enseigner leurs droits aux migrants »

« Maurice compte 37 000 travailleurs étrangers dans les secteurs du textile, de la construction, la boulangerie, les petits hôtels, le seafood hub. Des personnes employées comme femmes de ménage sont maltraitées. Les autorités ne sanctionnent pas assez les violations des droits de ces travailleurs par les patrons ! Ces migrants ont droit à un travail et un salaire décent, un environnement de travail sécurisé. Ils doivent disposer d'un logement pourvu en eau, en toilettes et salle de bains et des repas convenables. On traite souvent ces migrants comme des robots : ils ne peuvent être malades, revendiquer leurs droits. Pour les mater, des patrons frappent, humilient, séquestrent leurs ouvriers, confisquent leurs passeports et leurs portables.

- Créer une unité spéciale de la police pour lutter contre ce trafic. *Maurice a ratifié la convention contre le trafic humain : il faut l'appliquer dans toute sa rigueur.
- Sensibiliser les plus jeunes contre la drogue, car dans ce milieu, toutes sortes de pressions et de ruses sont employées pour les attirer ensuite vers la prostitution ou d'autre forme d'exploitation.
- Punir sévèrement patrons et agents recruteurs qui exploitent honteusement les travailleurs migrants ».

Nous suggérons :

1. Des lois plus sévères.
2. Permettre au ministère du Travail de sanctionner les patrons qui violent les Lodging and Accomodation Regulations.
3. Encourager les Mauriciens à dénoncer les patrons-bourreau, sinon il y a non-assistance à personne en danger.
4. Signer les Conventions du Bureau international du Travail sur les migrants.
5. Créer un 'Centre pour les travailleurs étrangers' pour aider ceux qui ne savent ni lire, ni écrire, ni utiliser un ordinateur. Il faut socialiser ces migrants qui restent trois ans ou plus chez nous ; leur apprendre leurs droits, les lois du travail.

Rita Venkatasawmy, directrice du CEDEM

« Aucun pays n'est épargné... »

« Difficile de quantifier le trafic humain à travers le monde. Maurice, hélas, n'est pas épargné. La prostitution infantile existe bien chez nous. Des trafiquants transportent des enfants d'un endroit à un autre de

l'île, pour vendre leurs 'charmes'. Ils se font de l'argent sur le dos des enfants fragilisés. Il y a aussi le fléau des enfants forcés au travail et des problèmes autrement cruciaux à Rodrigues. Le pays doit d'abord être ouvert aux rapports internationaux (comme celui du Département d'État américain) et réagir en fonction de leurs constats et recommandations. Il faut une prise de conscience au niveau politique et plus d'actions... »

Dominique Chan Low, coordinateur à Kinouete, représentant du Kolektif Drwa Zenfan Morisyen :

« Amender la loi sur l'adoption »

« Le trafic des enfants est une dure réalité chez nous, surtout concernant les tout-petits (bébés, nouveaux-nés), car il y a pas de vraie loi concernant l'adoption à Maurice. Des cas ont été rapportés surtout au niveau des poches de pauvreté. Voici un exemple. Il y a trois ans, un détenu avait purgé sa peine. Une famille à l'étranger voulait adopter son enfant de dix mois (placé dans un 'shelter'). Le papa s'y opposait et a refusé l'argent qu'on lui proposait. La famille a engagé un avocat pour forcer l'adoption malgré tout. La famille a perdu en Cour, le papa n'ayant jamais voulu abandonner l'enfant.

*Il faut revoir et séparer l'Adoption Bill et la loi sur la famille d'accueil, modifier la loi sur l'adoption pour faciliter l'adoption par des familles mauriciennes pour éviter tout trafic ».

Me Indraneel Boolell-Bhoayrul, avocate :

« Renforcer les lois ... »

« Le trafic humain chez nous, c'est la prostitution infantile, l'exploitation honteuse des travailleurs étrangers, surtout des ressortissants bangladeshis. Certains adultes, parents, poussent des mineurs (parfois très jeunes), à se prostituer. Ils les vendent à des étrangers et des Mauriciens pour se faire de l'argent.

On embobine les travailleurs étrangers. Les agents leur font miroiter des salaires élevés. Quand ils débarquent, c'est tout autre chose, ils sont endoctrinés et subissent un quasi-esclavage. La loi doit réprimer plus sévèrement l'exploitation sexuelle et la maltraitance des mineurs. Il faut impliquer toutes les autorités et la société civile, par des campagnes d'information, d'actions sur le terrain ».



DIS-MOI (Droits Humains-Océan Indien) est une organisation non gouvernementale qui aide à promouvoir la culture des droits humains dans la région du Sud-Ouest de l'océan Indien, notamment les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Comores. Fondée en 2012, l'organisation milite pour la défense et l'enseignement des droits humains.

DIS-MOI, 11 BROAD AVENUE, BELLE-ROSE, QUATRE-BORNES - TEL : 5 440 45 01
INFO@DISMOI.ORG - HTTP://WWW.DISMOI.ORG

DISCLAIMER

Les informations contenues dans ces deux pages n'engagent que l'association DIS-MOI (Droits Humains Océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et / ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DIS-MOI.